



Paris, le 12 juillet 2013

Comité Technique des DDI du 11 juillet 2013

Le Premier ministre tiendra-t-il parole ?

A la demande de l'ensemble des organisations syndicales, le Secrétaire général du gouvernement avait accepté d'accélérer le calendrier de convocation du comité technique des DDI, avec au programme :

- Un échange sur le rapport Weiss/Rebière sur la stratégie d'organisation à 5 ans de l'administration territoriale de l'État.
- Des points d'information relatifs :
 - aux 31 mesures arrêtées suite au CIMAP d'avril, portant sur l'administration territoriale de l'État,
 - à l'agenda RH des DDI au second semestre 2013,
 - aux effectifs des DDI.

En ouverture de la réunion ([déclaration préalable ici](#)), FO a rappelé l'engagement pris par le Premier ministre lui-même que le CIMAP du 17 juillet 2013 ne serait pas décisionnel suite aux propositions du rapport Weiss/Rebière. Histoire de réfléchir et de concerter au bon niveau avant de décider !

Engagement dont le Secrétaire général du gouvernement, eut difficulté à garantir le respect, semblant découvrir en séance le discours prononcé par le Premier ministre devant les préfets 2 jours avant le CT des DDI ne laissant planer aucun doute.

Extraits du discours du 9 juillet 2013 du Premier ministre aux Préfets :

« Le CIMAP du 17 juillet donnera également lieu à des décisions attendues sur l'administration territoriale. La mission confiée à Jean-Marc REBIERE et Jean-Pierre WEISS a dressé un état des lieux et formulé des propositions, parfois audacieuses ou ambitieuses en tout cas. Quand les collectivités locales renforcent leurs moyens d'action, il faut que l'État lui-même réaffirme sa capacité à agir.

*Donc, il faut faire émerger de nouveaux équilibres. Pour cela, nous devons gagner en efficacité et en réactivité. L'administration territoriale de l'État a été déstabilisée au cours de ces dernières années. Les relations entre les administrations centrales, régionales, départementales et les opérateurs traduisent des difficultés de pilotage. Tout cela entraîne des lenteurs, une démobilisation parfois des agents. Et ça, il faut y remédier absolument. **Le prochain CIMAP prendra donc des orientations fortes avec trois objectifs.***

Le premier, c'est d'améliorer la coordination interministérielle au niveau territorial. Et sous mon autorité, améliorer le pilotage des administrations déconcentrées par l'administration centrale et là je serai ferme, les préfets représente le gouvernement dans les territoires, je le réaffirme ici, c'est vous les représentants de l'État et du gouvernement. Vous êtes responsables de la mise en œuvre de la politique gouvernementale et vous devez pour cela avoir les moyens de coordonner efficacement l'action des services.

Le deuxième objectif c'est d'organiser l'action territoriale de l'État autour de projets et d'engagements concrets de services publics ; en nombre limité ils permettront de clarifier les priorités dans les missions et les moyens. Les agents devront être associés à cette démarche, c'est un gage d'efficacité et de confiance.

Et puis le troisième objectif c'est de poursuivre une politique de ressources humaines qui facilite la mobilité entre les fonctions publiques et les carrières interministérielles. L'administration territoriale, je le souhaite, doit retrouver rapidement stabilité et sérénité. Mesdames et messieurs les préfets, vous le ressentez vous-mêmes, cette attente est forte de la part des fonctionnaires, des agents. S'il doit y avoir des ajustements dans l'organisation je veux surtout renforcer la cohérence de l'action de l'État et conforter votre autorité et votre capacité à coordonner les services placés sous votre responsabilité. »

Non seulement le CIMAP du 17 juillet est prévu comme décisionnel, mais les orientations présentées ouvrent explicitement la voie aux « préfets tout puissants », livrant les services régionaux et départementaux à une tutelle sans partage, et leurs agents à une gestion interministérielle généralisée.

Comment dans dès lors continuer à apporter un quelconque crédit aux paroles de Matignon ?

Quel intérêt de continuer à discuter de décisions déjà prises ?

Questions auxquelles FORCE OUVRIERE a répondu immédiatement en sollicitant une interruption de séance, rejoint par l'ensemble des autres organisations syndicales. Interruption débouchant sur la position unanime de devoir donner un signe fort à une semaine du CIMAP, en quittant la réunion avant son terme.

Décision rapportée par FO auprès du SGG, au titre de l'ensemble des organisations syndicales, renvoyant ce dernier à la responsabilité de faire remonter au niveau politique une demande expresse d'ajournement des décisions susceptibles d'être issues du rapport Weiss/Rebière, et d'ouverture d'une réelle concertation, au bon niveau et étalée jusqu'à l'automne.

Quel que soit le résultat qui sera obtenu grâce à cette action symbolique du CT des DDI, ce sera bien grâce à la mobilisation collective que des inflexions seront obtenues sur la politique gouvernementale actuelle.

Pour peser sur le sort des DDI et de leurs agents, mais plus largement sur le contexte imposé aux fonctionnaires en matière de pouvoir d'achat, les mesures envisagées à l'encontre des retraites et des pensions, FORCE OUVRIERE appelle l'ensemble des agents des DDI à s'inscrire dans les actions qui seront décidées par leurs fédérations respectives à la rentrée.

L'ensemble des ingrédients du désordre social sont désormais réunis !

Premier rendez-vous le 10 septembre 2013 pour faire stopper ce processus infernal...

Vos représentants au CT des DDI :

Laurent Janvier, DDT du Loiret (FO équipement, environnement, transports et services),
Joël Cange, DDTM du Nord (FO équipement, environnement, transports et services),
Patrice Maître, DDPP de la Moselle (FO administration générale de l'État),
Patrick Chopin, DDTM d'Ille-et-Vilaine (FO équipement, environnement, transports et services),
Marie-Ange Francischi, DDCCS des Alpes-Maritimes (FO administration générale de l'État),
Bernard Rousset, DDT de l'Ariège (FO administration générale de l'État),

Nos experts thématiques :

Michel Garcin, DGCCRF (FO Finances)
Brigitte d'Aure, DRJSCS du Puy-de-Dôme (FO enseignement, culture et formation professionnelle)
Anne Lautone, DDCCS des Yvelines (FO enseignement, culture et formation professionnelle)
Colette Cordoliani, DDCCSPP de Haute-Corse (FO administration générale de l'État)
Christophe Pelsy, DDT de Haute Saône (FO équipement, environnement, transports et services)

Fédération de l'Administration Générale de l'État – <mailto:contact@fagefo.fr>
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris